P6_TA(2009)0148

Régime communautaire des franchises douanières (version codifiée) *

Résolution législative du Parlement européen du 24 mars 2009 sur la proposition de règlement du Conseil relatif à l'établissement du régime communautaire des franchises douanières (version codifiée) (COM(2008)0842 – C6-0019/2009 – 2008/0235(CNS))

(Procédure de consultation – codification)

Le Parlement européen,

- vu la proposition de la Commission au Conseil (COM(2008)0842),
- vu les articles 26, 37 et 308 du traité CE, conformément auxquels il a été consulté par le Conseil (C6-0019/2009),
- vu l'accord interinstitutionnel du 20 décembre 1994 sur une méthode de travail accélérée pour la codification officielle des textes législatifs¹,
- vu les articles 80 et 51 de son règlement,
- vu le rapport de la commission des affaires juridiques (A6-0129/2009),
- A. considérant que, de l'avis du groupe consultatif des services juridiques du Parlement européen, du Conseil et de la Commission, la proposition en question se limite à une codification pure et simple des textes existants, sans modification de leur substance,
- 1. approuve la proposition de la Commission telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement européen, du Conseil et de la Commission;
- 2. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission.

¹ JO C 102 du 4.4.1996, p. 2.